

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

CHOISIR LE BON DIMENSIONNEMENT On adapte ou on s'adapte

Sobriété dimensionnelle :
Bien dimensionner les équipements par rapport aux besoins



De quoi parle-t-on ?

La sobriété dimensionnelle consiste à **choisir des équipements en fonction des besoins** : ni trop grands, ni trop petits ; ni trop, ni pas assez.

Il s'agit par exemple de réduire :

- la taille,
- le poids, ou encore
- la puissance de l'équipement.

Il en est de même pour le dimensionnement des infrastructures (parkings, salles disponibles, bâtiments...).

Qu'y gagne-t-on ? (Économique, social, environnemental, ...)

Limiter le dimensionnement c'est **limiter l'énergie grise associée à l'équipement**. Il s'agit de **l'énergie nécessaire pour sa fabrication, lors de son usage et pour son recyclage**.

C'est également limiter la consommation des matériaux nécessaires pour la fabrication mais aussi les dépenses publiques !

Quand on parle d'infrastructures, cela revient souvent à **éviter l'artificialisation des sols**.

La sobriété dimensionnelle invite généralement à plus mutualiser, ce peut être l'occasion de créer plus de lien social.

➔ **Les économies réalisées peuvent aider à financer** d'autres projets, dans un objectif de sobriété également.

Et techniquement, comment fait-on ?

Pour chaque projet et achat public, il faut s'interroger sur :

- Les besoins : est-ce que le besoin a été vérifié ? Si oui, une solution plus « sobre » existe-t-elle tout en répondant au besoin exprimé ?
- Les pratiques : est-ce qu'en modifiant facilement les pratiques, il est possible de réduire la dimension de l'équipement ?

💡 Des exemples concrets :

- **Ne pas surdimensionner les systèmes de chauffage** ou de production d'eau chaude sanitaire.
 - Adapter la taille du ballon à ses besoins : 30 % des chauffe-eau sont surdimensionnés. Passer de 200 litres à 50 litres revient à économiser 300 à 400 kWh/an.
- **Limitier le nombre de voitures** du parc de la collectivité, sans oublier de :
 - Mettre en place un **calendrier électronique de réservation** de la voiture,
 - Rappeler la possibilité de décaler un rendez-vous si toutes les voitures sont réservées,
 - Proposer quelques **vélos électriques** pour des trajets de moins de 5 km.
 - En milieu urbain, pour des trajets jusqu'à 5 km, le vélo est aussi rapide que les transports motorisés : un cycliste roule à 15 km/h en ville alors que la moyenne des véhicules est de 14 km/h.
- **Limitier la taille des batteries pour les voitures** en fonction des km réellement parcourus en moyenne.
 - Ne pas s'adapter aux cas extrêmes pour lesquels l'utilisateur prendra une voiture thermique.
- **Limitier le nombre de bâtiments de la collectivité**
 - En rassemblant **plusieurs activités dans un seul bâtiment**,
 - En aménageant les **modalités de travail** pour ne pas surcharger les bureaux,
 - En **réaffectant tout ou partie d'un bâtiment**, comme une salle de classe inoccupée prêtée pour une activité associative.
- **Éclairer juste : où il faut, quand il faut, comme il faut**
 - Cela peut concerner l'éclairage du bâtiment, du parking ou encore l'éclairage public et nécessite toujours un diagnostic et une analyse car des normes peuvent s'appliquer.
 - Il peut s'agir de réduire le nombre de points lumineux, leur dimensionnement, le temps d'éclairage...
- **Éviter de surdimensionner les serveurs, ou d'en racheter**
 - En faisant du **tri dans les documents numériques** sauvegardés et les mails.
 - En 2020, l'Agglomération de La Rochelle et les structures partenaires de l'opération « Cyber World Clean Up day » ont supprimé jusqu'à 2 600 Go de données.



Pour aller plus loin ?

Sources et documentation technique

- [État des lieux des actions de sobriété dans les territoires français – Phase 1 de l'étude de la sobriété dans les démarches territoriales - TEHOP, ALBEA, ADEME - 2021](#)
- [Chauffe-eau : comment éviter les surconsommations ?](#)
- [Générer de nouvelles capacités d'investissement dans la rénovation énergétique – Céder son patrimoine – ACTEE FNCCR – 2022](#)
- [Challenge pour la journée mondiale du nettoyage numérique](#)
- [Fiches d'accompagnement à la mise en oeuvre d'actions de sobriété énergétique en hiver - ACTEE - 2023](#)

Contacts

- Référent.e Plan Climat Air Energie Territorial de l'intercommunalité
- Technicien conseil du SEHV référent auprès de la collectivité

— QUE FAIT MA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ?

Elle a participé au
« Cyber World Clean Up day » !



En faisant du tri dans les documents numériques sauvegardés et les mails, elle a supprimé jusqu'à _____ Go de données.

Elle s'évertue à diminuer sa consommation énergétique

Elle participe à la baisse des émissions de gaz à effet de serre

— QUE FAIT MA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ?

Elle a vendu

Collez ici une photo d'un bâtiment
vendu par la collectivité

**Cela a permis de faire €
d'économie financière.**

Elle s'évertue à diminuer sa consommation énergétique

**Elle participe à la baisse des émissions de gaz à effet
de serre**